

Attestation sur l'honneur

Déplacements professionnels — formateurs salariés et prestataires

Version 3, octobre 2026. Remplace la version 2 de février 2023. À renouveler lors de la réactualisation du dossier formateur (tous les 18 mois).

Je soussigné(e) :

Statut : ☐ Salarié(e) ☐ Prestataire indépendant(e)

atteste sur l'honneur :

- ☐ être titulaire d'un permis de conduire B en cours de validité ;
- ☐ disposer d'une assurance automobile couvrant l'usage de mon véhicule pour des déplacements professionnels ;
- ☐ utiliser un véhicule en bon état, à jour du contrôle technique lorsqu'il est obligatoire ;
- ☐ ne pas conduire sous l'effet de l'alcool, de médicaments ou de toute substance altérant la vigilance ;
- ☐ respecter le Code de la route et ne pas téléphoner en conduisant, quel que soit le dispositif ;
- ☐ organiser mes trajets avec des pauses régulières et, pour les longs trajets, privilégier un hébergement sur place ;
- ☐ avoir pris connaissance du guide formateur « Sécurité routière et déplacements » ;
- ☐ signaler sans délai à Gérontosud Humanisud tout accident ou incident survenu lors d'un déplacement professionnel, ainsi que tout changement concernant mon permis, mon assurance ou mon véhicule.

Informations complémentaires éventuelles

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à : Le :	Signature :
-----------------------------	--------------------

Vos données : cette attestation est conservée dans votre dossier formateur, pendant la durée de la collaboration. Pour exercer vos droits : david@gerontosud.com.